

+ 33 IMPORT - EXPORT
Société par actions simplifiée
au capital de 200 000,00 euros
Siège social : 3 Rue de la Corderie Centra 351 Rungis
94596 RUNGIS Cedex
481 093 854 R.C.S CRETEIL

RAPPORT DU PRESIDENT A L'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE
DU 29 JUILLET 2011

Mesdames, Messieurs les associés,

Nous vous avons réunis en assemblée générale extraordinaire, statuant dans les conditions de l'article 19 des statuts, à l'effet de délibérer sur les points suivants inscrits à l'ordre du jour :

- Modification de la durée du mandat du Président et modification corrélative du paragraphe relatif à la durée du mandat du président de l'article 15 «- Présidence et Direction de la Société» des statuts,

- Pouvoirs en vue des formalités

Nous vous proposons que la durée du mandat du Président soit fixée par la décision de l'Assemblée Générale qui le nomme.

Il vous appartiendra, en conséquence, de modifier le paragraphe relatif à la durée du mandat du Président de l'article N°15 « Présidence et Direction de la Société » des statuts.

Nous espérons que ces propositions recevront votre agrément et que vous voudrez bien voter les résolutions correspondantes.

Le Président

